

## **Loïc Blondiaux, Le nouvel esprit de la démocratie**

Sur 100 pages, Loïc Blondiaux fait l'état des lieux de la démocratie participative. S'il promeut cette pratique de la politique pour des raisons idéologiques semble-t-il, il prend le temps d'en détailler toutes les failles. Ce livre est rempli de références pour aller plus loin, mais ne m'a pas transcené en lui-même.

La démocratie participative est une notion floue et polymorphe. Elle s'ancre dans les institutions françaises à partir des années 90, lorsque la consultation du quartier devient obligatoire pour tout plan d'urbanisme (cf. CNDP). La consultation populaire est également exigée pour les questions relatives à l'environnement depuis 2005 (cf. Aarhus) et des conseils de quartier sont créés dans les villes de plus de 80000 habitants. D'autres formes de démocratie participative émergent à Porto Alegre (une fraction du budget est participative), au New Labour, les citizen juries aux États-Unis, etc. Divers acteurs promeuvent ce nouvel élan de démocratie quand les hommes politiques tentent souvent de cadenasser le pouvoir nouveau donné au peuple. Bien souvent les réunions de consultation sont un échec car le peuple ne se déplace pas quand tout semble joué d'avance.

Habermas et Rawls sont en faveur d'une démocratie délibérative où le pouvoir est donné aux citoyens, Fishkin expérimente cette idée en inventant les « sondages délibératifs ». Une faille de ce paradigme est la surdité aux arguments des minorités et des groupes qui ne maîtrisent pas la prise de parole publique. La consultation lors de travaux publics force les maîtres d'ouvrage à justifier leurs choix et à prévoir une attente sur l'impact environnemental. Le modèle de jury de citoyens se décline en plannungzelle, citizen juries, conférence de consens, participatory technology assesment, reposant sur le tirage au sort et la concertation avec le profane – souvent productive. Problème des conseils de quartier : le quartier n'est pas l'échelle à laquelle on prend des décisions, il faudrait un conseil d'agglomération. Un autre problème est l'instrumentalisation par l'organisateur et l'absence d'influence sur la décision.

Six recommandations pour conclure : bien préparer la forme de la concertation, faire émerger des pouvoirs neutres, constitutionnaliser la démocratie participative, repenser la prise de décision, réaffirmer l'idéal d'inclusion.

Principales références bibliographiques :

Catherine Neveu : *Cultures et pratiques participatives*

*The public participation handbook Making Better Decision through citizen involvement*

Morin : *Code Morin. Procédure des assemblées délibératives*

[robertsrules.com](http://robertsrules.com)

EUROPTA, CIPAST

[adels.org](http://adels.org)

Viveret : *l'autogestion, un mort bien vivant*

Habermas : *Droit et démocratie, entre faits et normes*

Rawls : *Libéralisme politique*

Cass Sunstein : *Deliberative trouble ? Why groups go to extremes*